

# Notice sur la résistance aux vents – Suisse

## Volets

Volet à pantographes | Volet coulissant pliant | Volet coulissant | Volet battant

Produit	Largeur de vantail	Hauteur du vantail	Largeur d'ombrage	Classes de résistance au vent (CRV) autorisées – Valeurs de seuil <sup>1</sup>
	max.	max.	max.	
Volet à pantographes	550	2600	3300	6 [8] <sup>2</sup>
Volet coulissant pliant	600	3000	3600	6 [8] <sup>3</sup>
Volet coulissant	2000	3000	4000	6 [8] <sup>4,5</sup>
Volet battant	800	2500	3200	6

<sup>1</sup> Tests conformément à la norme produit EN 13659. Dimensions limites selon la fiche technique.

[ ] La classe [8] correspond à un standard interne. Ce qui correspond à une pression de contrôle de sécurité de 800 Pa.

L'exécution et l'évaluation des tests sont conformes aux directives de la norme EN 1932.

<sup>2</sup> La classe de résistance au vent indiquée s'applique aux volets à pantographes avec le type d'installation S1 (en bas montage mural).

Les volets à pantographes avec le type de montage S2 (en bas montage au sol) atteignent dans leurs dimensions maximales la CRV 5.

<sup>3</sup> La classe de résistance au vent indiquée s'applique aux volets coulissants pliants avec le type de montage S2 (en bas montage au sol).

Les volets coulissants pliants avec le type de montage S1 (en bas montage mural) atteignent dans leurs dimensions maximales la CRV 6.

<sup>4</sup> En cas de volets coulissants installés selon les situations en bas S2/S4/S6, la classe de résistance au vent indiquée s'applique dans les dimensions maximales.

Dans le cas des situations de montage S1/S3, les limitations suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 pour une surface de 2 m<sup>2</sup> à 2,5 m<sup>2</sup>
- CRV 5 pour une surface de vantail de 2,5 m<sup>2</sup> à 3,5 m<sup>2</sup>
- CRV 4 pour une surface de vantail supérieure à 3,5 m<sup>2</sup>

En cas d'installations à plusieurs rails des situations de montage S5, les limitations suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 pour une surface de vantail de 3,3 m<sup>2</sup> à 4,5 m<sup>2</sup>
- CRV 5 pour une surface de vantail supérieure à 4,5 m<sup>2</sup>

<sup>5</sup> Pour les volets coulissants Vento dans les modèles A avec montant verticale, S et SL, la classe de résistance au vent indiquée s'applique dans les dimensions maximales.

Pour les volets coulissants Vento modèle A sans montant verticale, les restrictions suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 [8] pour les dimensions maximales 1600 x 3300 ou 1350 x 3500 (largeur x hauteur)
- CRV 6 [7] jusqu'aux dimensions maximales.

Pour les volets coulissants Vento modèle H bois et H alu, les restrictions suivantes s'appliquent aux classes de résistance au vent :

- CRV 6 [8] pour les dimensions maximales de 1100 x 3500 ou 1350 x 3300 ou 1600 x 3100 mm (largeur x hauteur).
- CRV 6 [7] pour les dimensions maximales de 1250 x 3500 ou 1550 x 3300 (largeur x hauteur).

- Tous les CRV jusqu'aux dimensions maximales sur demande

### Les valeurs contenues dans le tableau sont valables avec les restrictions suivantes :

- Les dimensions et l'utilisation des produits correspondent à la fiche technique de Griesser.
- Le montage, la fixation et la commande se font selon la notice de montage et d'emploi.
- Les produits doivent être montés dans l'embrasure/directement sur la façade, avec un écartement entre les vantaux et façade de <100mm.
- Lors d'un écartement de la façade de 100 à 300mm, la valeur du tableau doit être réduite de 1 classe.
- Lors d'un écartement de la façade de 300 à 500mm, la valeur du tableau doit être réduite de 2 classe.
- En cas d'écart par rapport à la façade >500 mm (p. ex. en cas d'usage sur un balcon ou une loggia), la statique de construction de l'installation doit être examinée et démontrée. Veuillez nous contacter pour obtenir de plus amples informations.

### Volets à pantographes, volets coulissants pliant, volets coulissants

En cas d'avis de tempête, ces volets, pour lesquels la vitesse du vent correspond à la classe de résistance au vent, doivent être entièrement rentrés. La position rentrée correspond à la position fermée (le produit n'obscurcit pas la surface de la fenêtre).

### Volets battants

En cas d'avis de tempête, les volets battants pour lesquels la vitesse du vent correspond à la classe de résistance au vent, doivent être fermés et verrouillés..

### Paramètres des capteurs selon SIA 342

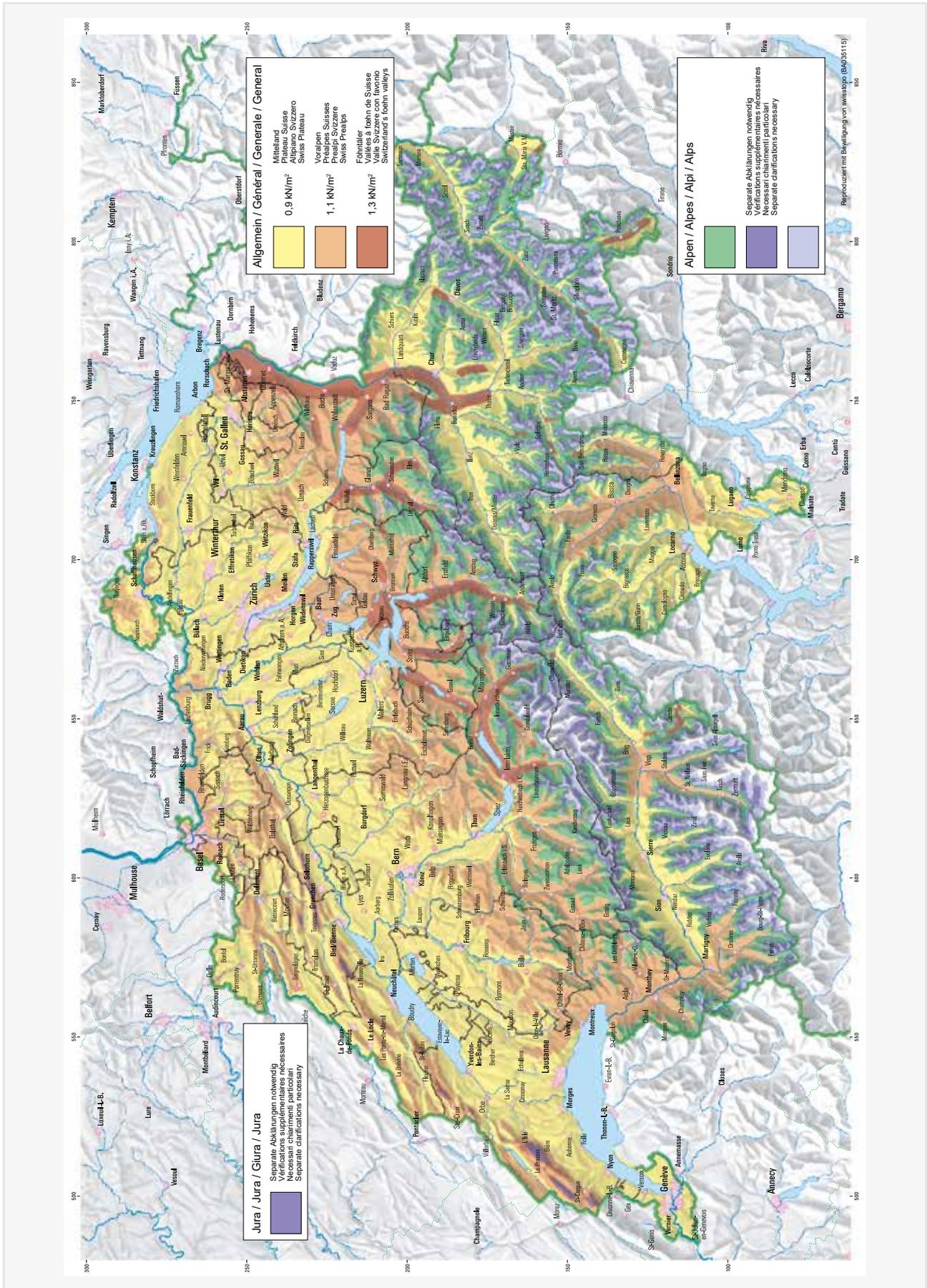
Capteurs montés à proximité du produit.

Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe [7]	Classe [8]
<9,0 m/s	9,0 m/s	10,7 m/s	12,8 m/s	16,7 m/s	21,0 m/s	25,6 m/s	29,2 m/s	33,3 m/s
<32,5 km/h	32,5 km/h	38,5 km/h	46 km/h	60 km/h	76 km/h	92 km/h	105 km/h	120 km/h

[ ] Pas de classe de résistance au vent conformément aux normes DIN EN 13659 et SIA 342.

# Conseils de planification

## Zones de charge du vent (SIA 261)



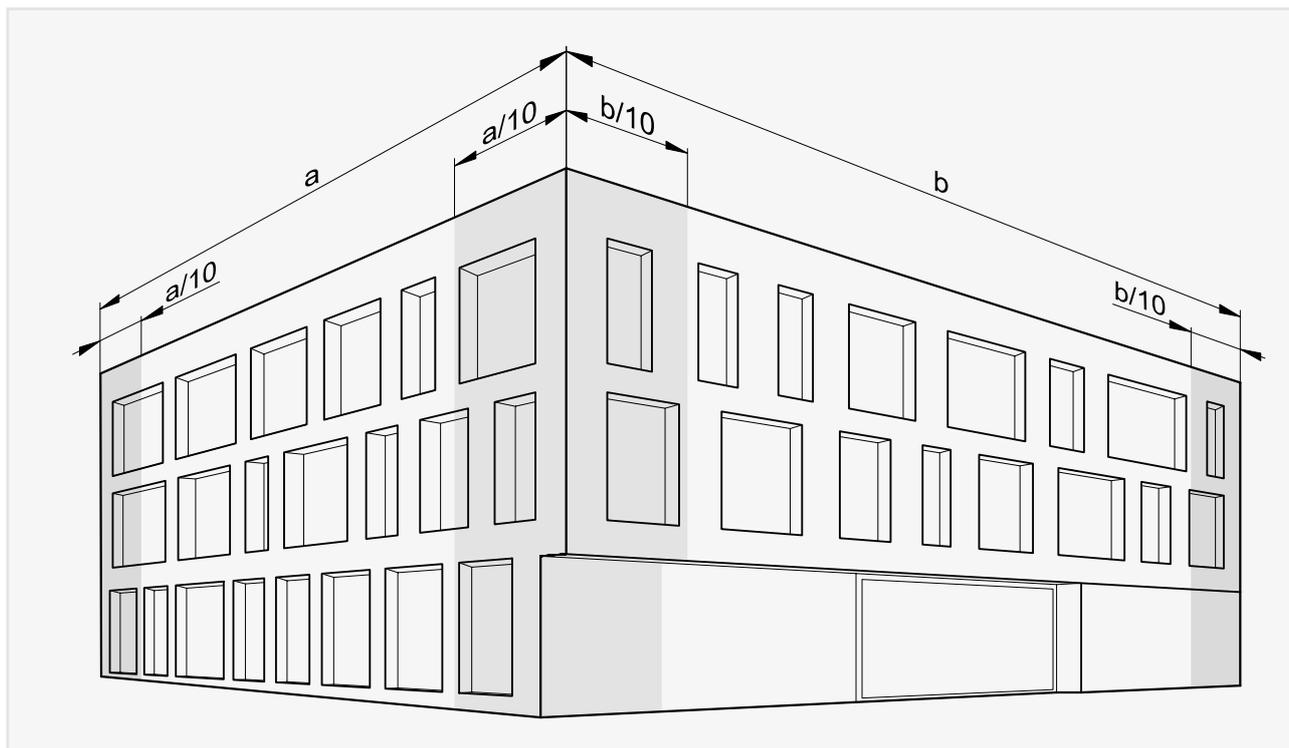
## Conseils de planification

### Classe de résistance au vent en fonction de la catégorie de terrain et de la hauteur de la construction (SIA 342)

Zone de charge du vent		Catégorie de terrain par SIA 261	Hauteur d'installation [m]			
			6	18	28	50
Plateau Suisse Vallées	jusqu'à 600 m ASL jusqu'à 850 m ASL	II Bord du lac	5	5	5	6
		Ila Grande plaine	4	5	5	5
		III Localités, espace dégagé	4	4	5	5
		IV Zones urbaines à grande échelle	3	4	4	5
Préalpes	jusqu'à 850 m ASL	II Bord du lac	5	6	6	6
		Ila Grande plaine	5	5	5	6
		III Localités, espace dégagé	4	5	5	5
		IV Zones urbaines à grande échelle	4	4	5	5
Vallées à fœhn	jusqu'à 850 m ASL	II Bord du lac	6	6	6	>6
		Ila Grande plaine	5	6	6	6
		III Localités, espace dégagé	5	5	5	6
		IV Zones urbaines à grande échelle	4	5	5	6

### Augmentation de la classe de résistance au vent

Au niveau des angles des bâtiments, les vitesses de vent sont plus élevées et doivent être prises en compte de manière spécifique. Un certificat séparé doit être produit pour les bâtiments sans plan de sol angulaire ou pour les bâtiments de plus de 1100 m de hauteur.



Inspired by the **Sun.**

---

[griessergroup.com](https://griessergroup.com)

